



Guide pour la prévention des tumeurs féminines

Prévention du cancer du col de l'utérus¹

Toute femme âgée de 25 à 64 ans a droit à un frottis tous les trois ans.

Le test de dépistage pour la prévention du cancer du col de l'utérus est le frottis, prélèvement simple et généralement indolore, d'un échantillon de matériel cellulaire du col de l'utérus réalisé en quelques minutes. Le matériel recueilli est étalé sur une lame de verre et analysé successivement au microscope (examen cytologique).

Tous les instruments utilisés sont jetables.

Parfois il est nécessaire de recommencer le prélèvement pour des raisons techniques (matériel cellulaire insuffisant, traces de sang) ou pour la présence d'une inflammation cervico-vaginale, conditions qui ne permettent pas l'analyse de l'échantillon.

Le frottis sert exclusivement à distinguer les altérations des cellules du col de l'utérus et non pas les autres maladies gynécologiques.

Nous vous rappelons que:

- le test ne doit pas être effectué en période de règles, mais à une distance de trois jours;
- il est opportun d'éviter la mise en place d'ovules ou de crème vaginale pendant les trois jours précédents;
- il convient de s'abstenir de rapports sexuels dans les 48 heures qui précèdent le prélèvement;
- la grossesse n'est pas une contre-indication.

¹ Extrait de "Le guide rose pour la prévention", publiée par ASP Lazio et consultable en ligne à l'adresse suivante:
http://www.asplazio.it/asp_online/c_internazionale/progetti/internazionale_prog_screening_cerv.php?menu=s48&int=prog

Diagnostic précoce du cancer du sein²

Toute femme âgée de 45 à 69 ans a droit à une mammographie tous les deux ans.

Le test de dépistage pour le diagnostic précoce du cancer du sein est la mammographie, radiographie du sein effectuée en deux projections sur chaque sein.

C'est le moyen le plus efficace pour distinguer précocement le cancer du sein parce qu'elle permet de mettre en évidence même les lésions très petites qui ne donnent aucune sensation de gêne. De cette façon, les possibilités de survie augmentent et les traitements sont plus efficaces et moins agressifs pour la femme.

L'examen est effectué par des techniciens de radiologie qualifiés.

Certaines femmes, pendant le test, peuvent ressentir une légère gêne pendant quelques instants. Les risques hypothétiques causés par l'exposition aux rayons X sont faibles et très inférieurs aux avantages de la prévention.

Il est très important de faire toujours attention aux éventuels changements du sein et d'effectuer systématiquement l'auto-palpation du sein et du creux des aisselles. En cas de modification du sein, il est conseillé de contacter le bureau de coordination dépistage ou son médecin traitant.

La prévention est possible³

- pour les examens, il faudra vous munir d'une ordonnance du médecin généraliste avec des éventuelles exonérations du ticket modérateur,
- le jour de l'examen, il est utile d'apporter avec soi les éventuels tests déjà effectués,
- il est possible de demander un soutien psychologique durant le parcours diagnostique-thérapeutique,
- il est possible de demander un certificat pour l'absence au travail.

En effectuant une mammographie tous les deux ans, les femmes entre 45 et 69 ans peuvent réduire de 35% le propre risque de mourir du cancer du sein.

Un frottis tous les trois ans permet de réduire la probabilité d'avoir un cancer du col de l'utérus de 88% et de réduire presque à zéro le risque de mourir de cette maladie.

Commencer préalablement les contrôles ou multiplier le nombre d'examens ne garantit pas une meilleure protection.

² Ibidem

³ Ibidem

Mode de vie et la prévention

Les femmes doivent toujours prendre soin d'eux-mêmes de leur mode de vie. La première prévention commence ici. On estime que, un mode de vie sain peut empêcher un tiers des cancers en général.

En ce qui concerne la poitrine, ainsi que la visite annuelle ou comme indication médicale est important de suivre certaines règles en matière de nutrition, l'activité physique et les «mauvaises» habitudes.

Une bonne nutrition comprend un régime alimentaire faible en gras, en sucre et les aliments raffinés trop, car il est important de maintenir un poids sain. En plus de la qualité de la nourriture, il faut accorder une attention à la quantité en fonction de l'âge, le type d'activités réalisées, le poids et d'autres variables personnelles.

L'activité physique doit être modérée et stable, vous pouvez aussi marcher ou faire du vélo pendant 30 minutes par jour.

Les mauvaises habitudes comme le tabagisme et l'alcool sont étroitement liés au cancer. Pour le cancer du sein facteurs de risque sont l'exposition excessive à la thérapie de remplacement après la ménopause, en particulier pour les personnes ayant des antécédents familiaux, et l'utilisation de la stimulation répétée pour les grossesses assistées.

Pour le cancer du col utérin, ainsi que la visite annuelle est recommandé que la vaccination contre le VPH dès l'âge de 11-12 ans et avoir des relations sexuelles en toute sécurité avec l'utilisation du préservatif.

Possibilité d'exonération du paiement

Exemptions pour le diagnostic précoce du cancer

Le National Health Service fournit gratuitement exécution de l'enquête pour le diagnostic précoce de certaines tumeur, en particulier avec les codes:

- D03: mammographie tous les deux ans pour les femmes âgées entre 45 et 69 ans
- D02: cytologie cervico-vaginale (test de PAP), tous les trois ans pour les femmes entre les âges de 25 et 65 ans.

La prescription doit être faite sur la recette de la NHS et doit indiquer le code d'exemption (D02 pour la mammographie et D03 pour frottis). L'intervalle de temps spécifié pour chaque prestation doit être respecté même si la première vérification a été effectuée en privé.

Exemptions pour les revenus

L'exemption pour les revenus sont exonérés du paiement, en tout ou en forme réduite , des services ambulatoires spécialisés par catégories sociales à faible revenu et peut être indiquée sur l'ordonnance par les codes suivants :

- E01 : Sujet titulaire de moins de 6 ans ou plus de 65 ans ayant un revenu familial de moins de € 36165,98 .
- E02 : Sujet titulaire (ou dépendant d'une autre personne titulaire) d'état de chômage avec un revenu familial de moins de € 8,263.31 augmenté jusqu'à € 11,362.05 en présence d' un conjoint et au taux de € 516,46 pour chaque enfant à charge .
- E03 : Sujet titulaire (ou dépendant d'un autre personne titulaire) bénéficiaire de la subvention sociale.
- E04 :Personne titulaire (ou dépendant d'un autre personne titulaire) de la pension minimum de plus de 60 ans et un revenu familial de moins de € 8,263.31 augmenté jusqu'à € 11,362.05 en présence d' un conjoint avec plus de € 516,46 pour chaque enfant à charge .

Les régions indiquent les personnes qui ont droit à l'exemption en les incluant dans une liste consultable par les médecins prescripteurs .

Les citoyens qui , tout en n'étant pas présent dans la liste des exemptés pour les revenus , considèrent qu'ils remplissent les conditions requises pour obtenir les bénéfices attendus pour les codes E01 - E03 et E04 , iront aux bureaux de district de l' ASL à faire une auto . L'auto-certification doit être faite par la personne (ou la personne qui en est propriétaire) , muni d'une copie de votre passeport copies valides à leur ASL et seront également livrés de deux cartes Santé le demandeur et le bénéficiaire de l'exonération . L' ASL puis placez les contrôles nécessaires sur la véracité des déclarations faites par les citoyens .

L'exonération des revenus afférents à la citoyen chômeurs (E02) , cependant, n'est pas certifié par le Ministère de l'Economie et doit donc être annuellement par l'assuré à l' ASL d'appartenance, qui envoie l'auto même sans délai au ministère de régulariser auto-certifié l' position du client .

Autres types d'exemptions

Des éclaircissement et des informations sur les exemptions liées à la maladie ou d'un handicap, s'il vous plait communiquer avec l'Associazione Italiana Malati di Cancro (AIMAC) au nombre vert 840 503 579 ou 06 4825107.



Con la collaborazione e il patrocinio del Centro per la
Pastorale della Salute del Vicariato di Roma.